

L'excellence du système de soins français est morte

écrit par Pirlouit | 7 juillet 2016



Groupement hospitalier de territoire, la mort de la médecine française !

L'excellence du système de soins français est morte.

Les causes sont multiples et anciennes : lourdeurs administratives, charges fiscales confiscatoires (qui frappent toutes les professions libérales), numerus clausus, féminisation de la profession, etc. Avant que l'auteur de ces lignes ne soit taxé de misogynie, il est primordial de rappeler que les femmes ne sont pas moins bonnes praticiennes ou diagnosticiennes que les hommes, mais force est de constater que la durée et les choix de carrières ne sont pas les mêmes que pour ces messieurs. (1) L'exemple des docteurs en médecine prouve concrètement que la théorie du genre s'écrase sur les récifs du réel.

Ce quinquennat gauchiste est celui qui a le plus accéléré la destruction de la médecine française : loi « Touraine », réseaux de soins, généralisation du tiers payant, explosion des dépenses d'AME et de CMU... On passera également sur la démotivation des étudiants en médecine face à un concours de 1^e année déconnecté des humanités médicales et d'un concours d'internat de plus en plus aléatoire...

Mais un cap va encore être passé avec l'instauration, toujours par la loi Santé, des groupements hospitaliers de territoire (ci-après GHT) et qui vont finir de tuer le peu de médecine de proximité qu'il restait en France. Qu'est-ce que le GHT ? Sous cet acronyme se cache le regroupement des établissements publics de santé derrière

un établissement « chef de file ». Dans le Vaucluse par exemple, l'hôpital d'Avignon sera l'établissement qui dirigera les autres établissements hospitaliers du département.

Quelles seront les compétences de ce GHT ? À peu près toutes celles dévolues aujourd'hui à un hôpital : grandes orientations en matière de gestion du personnel, choix des investissements dans les établissements et d'organisation des services. Comble du paradoxe, cet établissement chef de fil plénipotentiaire n'aura pas de personnalité juridique. Ce faisant, il prendra des décisions qui auront des conséquences sur la vie de dizaines de milliers de patients, de centaines de personnels soignants et administratifs **mais ne sera nullement responsable des conséquences de ses actes...**

De manière plus concrète, si l'hôpital d'Avignon, « patron » du GHT, décide de prendre des orientations dans la gestion d'un service de l'hôpital d'Orange qui viendrait à mettre en danger la vie de patients, c'est l'hôpital d'Orange, ses agents médicaux et administratifs qui en seront responsables.

« Responsable mais pas coupable » reste, manifestement, le credo de la gauche... Les antijacobins et autres défenseurs de la subsidiarité en seront pour leurs frais.

[Yann Bompard](#)

Conseiller départemental de Vaucluse

<http://www.bvoltaire.fr/yannbompard/groupement-hospitalier-de-territoire-la-mort-de-la-medecine-francaise,269093>

(1) Note de Christine Tasin

Je dois avouer que je suis perplexe devant cette argumentation que je ne comprends pas. S'il y a moins de femmes décidées à faire de longues études de médecin que d'hommes comment peut-il y avoir féminisation de la profession et en quoi cela peut-il poser problème ?

Rien à voir avec la féminisation de la profession enseignante qui est un grave problème car les référents masculins, les "modèles" qui aident les ados à grandir sont par trop absents, ce qui crée un déséquilibre dans la vision du monde. Sans parler des problèmes d'autorité, plus guère de mise dans un pays qui condamne virilité, autorité et fierté de soi...

Tant pis si des hystériques m'insultent, peu me chaut. Je persiste et signe je suis républicaine et donc je défends l'égalité en droit de tous, hommes et femmes. Je ne suis donc pas féministe, ce qui est une forme de communautarisme, et suis opposée à la parité et à tout le reste. Une femme veut être élue, qu'elle s'en donne les moyens, au lieu d'attendre que son absence de pénis la mette en position éligible, bordel !